



APLOC : Association des Plaisanciers de Loctudy

Procès-Verbal Assemblée Générale Ordinaire du 18 janvier 2025

La réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle de l'APLOC s'est tenue à la salle polyvalente de la mairie.

La feuille de présence a été signée par les 51 membres présents ou représentés. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Ouverture de la séance à 18H30

Invités présents : Mr Hugues de Penfentenyo, adjoint au port de plaisance, Vincent Bessec et Charlie Blaise de la société CN Diffusion.

Jean-Pierre Eugène préside l'assemblée conjointement avec Jean-Noël Savin, Secrétaire de l'Aploc.

Le Président ouvre la séance et rappelle l'ordre du jour :

Ordre du jour :

- Approbation du PV de l'AG 2023
- Présentation et approbation du rapport d'activité
- Présentation des comptes 2024 et du budget 2025. Approbation du rapport
- Orientations 2025
- Renouvellement du Conseil d'Administration
- Questions diverses

Approbation du procès-verbal de l'AGO du 13 janvier 2024

Procès-verbal de l'AGO annuelle du 13 janvier 2024 : **adopté à l'unanimité**

Rapports de l'Assemblée Générale du 18 janvier 2025

Les rapports suivants :

- Rapport d'activité,
- Rapport financier, comptes 2024, budget 2025 et projets 2025 (hors budget)
- Rapport d'orientations 2025

sont contenus et sont à consulter dans le fichier du diaporama nommé :

« Aploc diaporama PV de l'AG du 18 janv. 25.pdf »

Ce fichier est joint au présent procès-verbal.

Vote sur les rapports dans leur ensemble : **adopté à l'unanimité**

Conseil d'Administration

1 - Renouvellement des administrateurs sortants :

Jacques Besnard, Michel Boedec, Georges Cannic, Jean-Claude Dugué et Yannick Le Berre dont le mandat arrive à expiration à la présente assemblée ont proposé le renouvellement de leur mandat à l'assemblée générale pour une période de 3 ans.

Vote sur la reconduction des 5 mandats pour 3 ans **adopté à l'unanimité**

2 - Nomination de nouveaux administrateurs

Le conseil d'administration a étudié et retenu les demandes de 5 candidats pour intégrer le conseil. Ils connaissent déjà l'Aploc pour participer depuis un certain temps aux « sorties voiles » régulières organisées par la commission voile de l'Aploc le samedi après-midi.

Il s'agit de :

- Nathalie Agnesetta
- Nathalie Bougeard
- Philippe Aubert
- Gaëtan Le Corre
- Antoine Perrault

Vote sur la nomination des 5 candidats comme administrateurs **adopté à l'unanimité**

Questions diverses

Sans objet

Mot de la fin du Président

J'ai ouvert cette assemblée générale sur la bonne santé de notre association. Permettez-moi de terminer sur la santé de son Président.

JE VAIS BIEN, j'ai même atteint mon poids de forme, celui que j'avais quand j'étais international de rugby. Y rester me demandera beaucoup de temps et d'énergie aussi ai-je décidé de ne pas me représenter à la présidence de l'APLOC

En 12 années passées au bureau, comme secrétaire, puis président, je pense avoir, avec l'aide de vous tous, fait mon temps et ma part de ce qu'est l'Aploc aujourd'hui.

Je tiens à remercier tout particulièrement notre secrétaire Jean-Noël, qui a accepté d'assurer en 2024 au pied levé et avec brio l'intérim de la présidence.

J'espère que lundi prochain il sera élu 8ème Président de notre belle association dont je reste bien sûr un membre actif et passe la parole une dernière fois à Hugues de Penfentenyo, maire adjoint, pour clôturer cette AG

Conclusion

L'adjoint au Maire de Loctudy, Mr Hugues de Penfentenyo, prend la parole et fait part à l'assemblée que l'Aploc reste une force de propositions pour le port de plaisance.

Mr de Penfentenyo apprécie la relation constructive qui s'est instaurée entre la Directrice Technique du port de plaisance et tous ses interlocuteurs qu'ils soient Aploc ou représentants des usagers en tant qu'élus au CLUPIPP.

Il renouvelle son attachement à l'association et confirme que la concertation et l'écoute sont indispensables pour le bon fonctionnement du port de plaisance.

Plus personne ne demandant la parole la séance est levée à 20H00



Pour le Président
Jean-Noël Savin